

Notice explicative

Le Cambrésis offre la vision immuable et caractéristique d'un paysage de champs ouverts. Longtemps, les pays d'openfields céréaliers ont semblé moins séduisants que des paysages réputés pittoresques. Aujourd'hui, ce paysage peut être un atout touristique.

Une analyse fine des éléments tant physiques, naturels que culturels montre la diversité paysagère, écologique et architecturale du pays qui forme au sud un plateau boisé aux vallées perdues, et au nord de grands plateaux entaillés par des vallées humides, où se glissent la Selle, l'Escaut, l'Erclin, la Sensée et leurs affluents.

Cette diversité paysagère est aussi en partie liée à l'histoire de ce pays dont la prospérité s'articulait autour de l'agriculture, du textile et de l'agro-alimentaire. Cette tradition a su soustraire les paysages à l'explosion industrielle du début du XXème siècle.

Aujourd'hui, le Cambrésis traverse une phase où problèmes endogènes et exogènes se conjuguent.

Néanmoins, il présente des atouts importants pouvant se révéler des leviers pour une prospérité économique. Parmi les plus importants, nous citerons :

- une situation géographique avantageuse due à l'ouverture des frontières, le croisement des axes autoroutiers A2 et A26, le canal de l'Escaut et de la Sensée,...
- une terre agricole très fertile,
- une industrie et un artisanat de haut de gamme et de luxe (broderies, flaconnage, cosmétique, dentelle) qui le positionnent au rang des leaders,
- une richesse patrimoniale, culturelle et architecturale très spécifique liée aux rapports étroits qui existaient entre les économies agricole et industrielle,
- un modèle d'organisation du territoire lié à son histoire répartissant les pôles principaux et secondaires.

Les orientations paysagères et écologiques sont le corollaire des volontés déjà exprimées au travers des multiples schémas (S.D.A.U., schémas de développement agricole, schémas de développement touristique). Elles visent à développer tant l'attractivité auprès des investisseurs que le potentiel touristique et par conséquent à permettre le maintien de la population.

Les caractéristiques intrinsèques au Cambrésis incitent à concevoir deux niveaux distincts d'orientations.

Le premier niveau concerne l'ensemble du grand pays et vise la protection de la nappe d'eau et plus particulièrement des champs captants, l'infrastructure routière, l'accessibilité du territoire... Les orientations sont modulées en fonction des particularités de chaque entité paysagère.

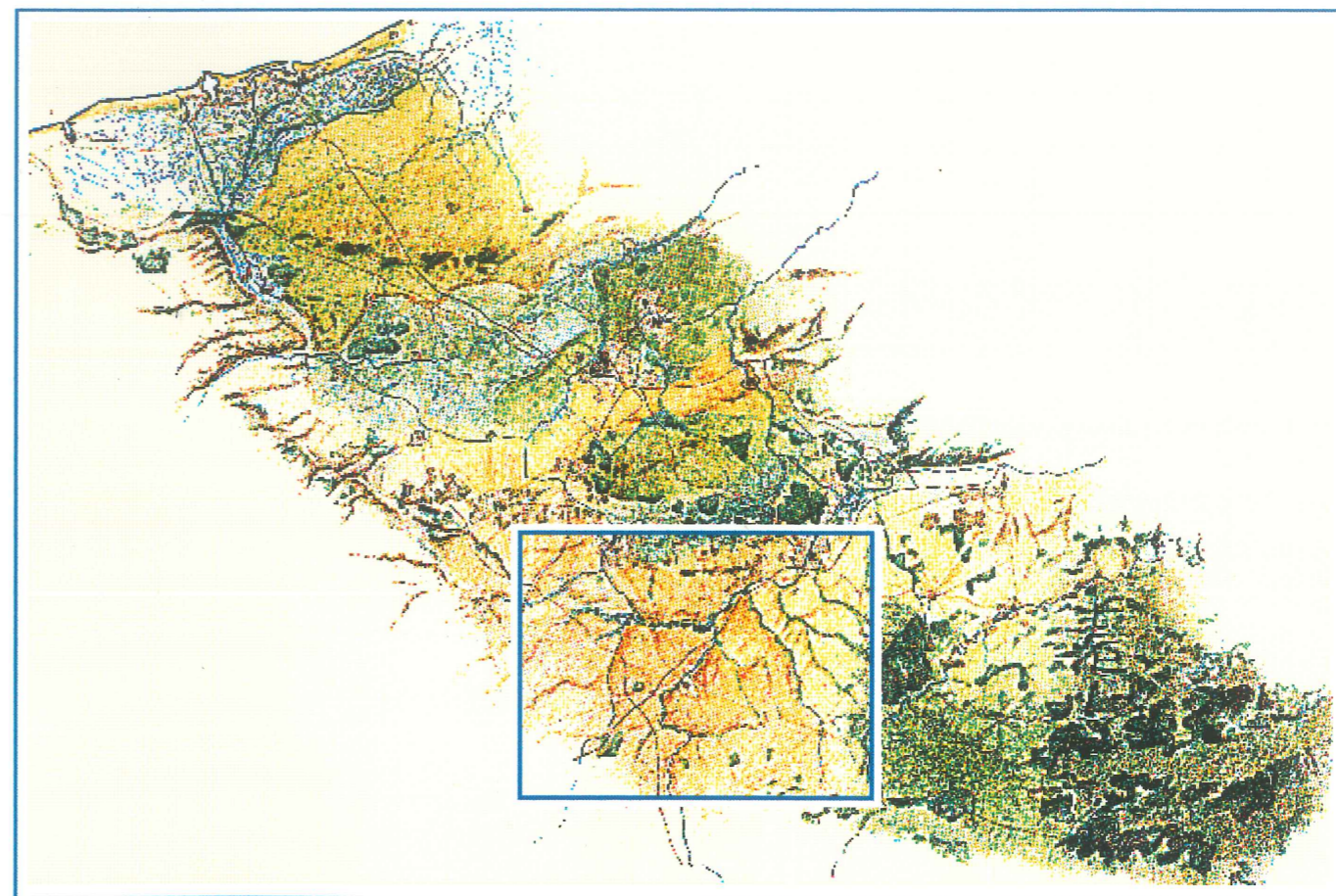
Le deuxième niveau quant à lui concerne la spécificité de l'entité ou du grand paysage.

Les orientations concourent à la reconnaissance des paysages, la valorisation de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie.

Les orientations paysagères et écologiques sont le résultat d'une synthèse entre l'analyse bibliographique, les observations sur le terrain et les entretiens avec les acteurs locaux (élus, chambres consulaires, techniciens, associations...). Elles sont réfléchies et cartographiées au 1/250 000ème, et sont proposées à l'échelle du grand paysage ou de l'entité paysagère selon la nomenclature définie dans la carte des paysages du département du Nord.

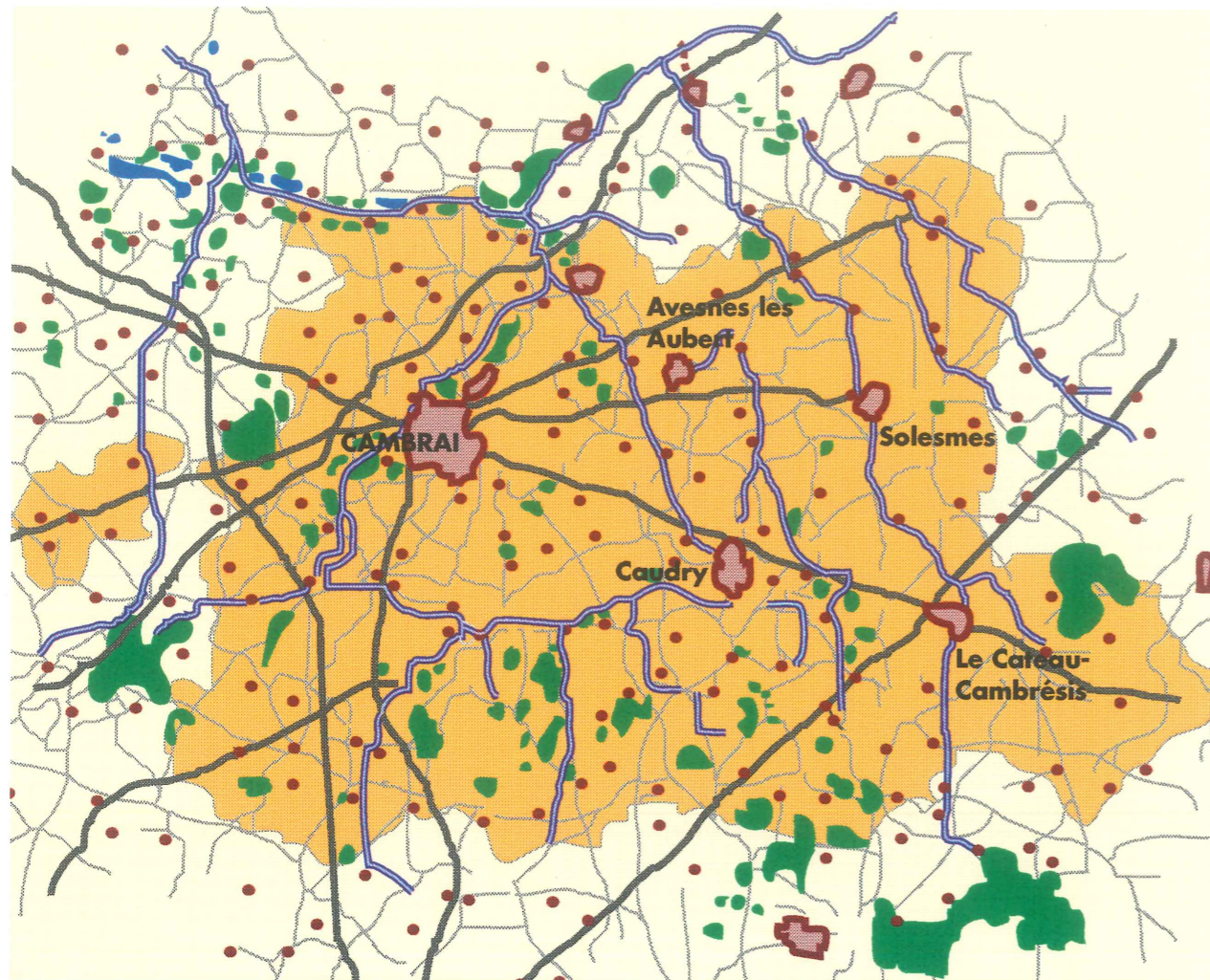
Les paysages du Nord

Grand pays CAMBRESIS



Facteurs déterminant la carte des orientations

Carte des orientations paysagères et écologiques



ELEMENTS STRUCTURANT LES PAYSAGES DU CAMBRESIS

